Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 7 décembre 2022

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle,
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Antoine BERTOUT, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Nathalie MONNIER Trésorière du Bureau de l'APE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, membre du Bureau de l'APE,
- M. Matthieu REYNAUD, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Jana THUAUD, membre du Bureau de l'APE (via Zoom),
- Mme Laurence BARRET, représentante des enseignants du secondaire,
- Mme Claudia MAMBE GNANDJUE, représentante des enseignants du secondaire.

Etait excusée :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Marine SIMON, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 14h15
Heure de fin : 15h45

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. **Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion**
2. **Validation du compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2022**
3. **Déclarations de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**
4. **Commission Finances**
5. **Commission Communication**
6. **Commission RH**
7. **Commission Cantine**
8. **Commission AES**
9. **Commission Travaux**
10. **Commission Transports**
11. **Divers**

12. Date de la prochaine Réunion plénière avec les membres du Bureau de l'APE

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

Mme BARRET demande pourquoi la question du projet immobilier LFIB 2032 n'apparaît plus à l'ordre du jour de cette réunion. M. REAUD lui répond qu'un groupe de travail formel a été créé pour se charger de ce sujet. Le groupe se réunit en dehors du contexte de la Réunion Plénière avec le Bureau de l'APE. M. BERTOUT propose que ce sujet soit inscrit au point Divers.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 23 NOVEMBRE 2022

Le compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. COMMISSION FINANCES

Le DAF présente aux membres le budget 2023, qui se construit de plusieurs manières, par un recueil d'informations venant de toute la communauté scolaire et pédagogique, par ensuite des arbitrages pris au niveau de l'équipe de direction, qui sont proposés en commission finances et débattus en Réunion Plénière avec le Bureau de l'APE, puis enfin être votés au Conseil d'Administration qui cette année aura lieu le 13 décembre.

Pour la deuxième année consécutive, le budget prévisionnel pour 2023 est équilibré en recettes et en dépenses, à hauteur de 438 millions de THB (soit environ 12 millions d'euros).

M. MONIER rappelle qu'un budget est une vision politique et stratégique. Le budget 2023 est une transposition financière de cette vision politique et stratégique, qui s'inscrit en cohérence avec le plan de développement de l'AEFE et dans la continuité de l'axe de développement du réseau de l'Enseignement Français à l'Etranger voulu par M. Le Président de la République.

Le budget 2023 est un budget qui marque un retour à une certaine forme de normalité : à savoir de l'enseignement en présentiel, des projets pédagogiques, des voyages scolaires, de la formation continue régionale (déplacement des enseignants et accueil de stagiaires de la zone Asie Pacifique), participation au Prozap, etc.

Ce budget comporte encore cependant des contraintes et des limites financières, mais la voie de la stabilisation est proche et devrait être atteinte dès 2024 si la dynamique recherchée se poursuit.

Le DAF rappelle les situations financières compliquées des années précédentes, desquelles s'ensuit la construction du budget 2023 : perte de 127 000 THB en 2017; perte de 9.8 millions de THB en 2018, léger gain de 2.5 millions en 2019, perte de -16 millions en 2020, léger gain de 1.2 millions en 2021 essentiellement lié à un gain de change. La situation demeure encore partiellement fragile. Cependant, le budget 2023 porte déjà une ambition, celle de la poursuite du développement du LFIB en direction de tous les élèves, et en particulier des élèves thaïs et internationaux. Il s'agit ainsi d'assurer le rayonnement des enseignements du LFIB et la pérennité de son modèle économique. M. MONIER mentionne la réouverture d'une sixième classe à la maternelle (PS), à ce jour composée de 51% de jeunes élèves thaïlandais.

Ce budget 2023 est aussi dédié à des actions en direction de nos personnels. Il est prévu une reprise du règlement intérieur, à laquelle sera associée une revalorisation salariale afin de compenser l'inflation et de gommer certaines incohérences. Il faudra aussi mettre ce règlement intérieur en adéquation avec la loi thaï, et ce dans le respect des préconisations AEFE. A noter également la reprise des formations régionales et des propositions de créations de postes afin d'accompagner le développement de l'établissement. De larges crédits sont consacrés à l'entretien et la maintenance, ainsi qu'aux projets pédagogiques.

Concernant les investissements, un rattrapage sur les besoins en informatique est prévu, ainsi qu'un plan de rénovation des toilettes et la reprise des vestiaires des installations sportives. La poursuite de la constitution d'une réserve pour LFIB 2032 reste aussi un des objectifs prioritaires. Le tout dans un contexte d'augmentation des frais de scolarité contenu, eu égard à l'inflation qui touche actuellement la Thaïlande comme le monde entier.

Techniquement, ce budget est présenté selon les normes AEFE avec en comparaison le dernier COFI 2021 et BI validés (2022).Les charges y sont réparties par nature.

Dépenses

Principales évolutions des dépenses de fonctionnement

Les crédits d'enseignements (dont les crédits pédagogiques) sont en augmentation de 1.9 millions de THB par rapport à 2022 (+ 5 millions de THB par rapport au budget exécuté en 2021). Cela souligne la reprise d'un certain nombre de projets pédagogiques, et de voyages scolaires avec nuitées. Pour favoriser l'inclusion de tous les élèves dans le cadre des

voyages scolaires avec nuitées, la participation financière demandée aux familles boursières est désormais calculée en fonction de leur quotité de bourses (par ex : prise en charge intégrale à 100 % du coût du voyage si boursiers à 100%).

A noter, 1.5 million de THB supplémentaires dédiés à des crédits d'entretien et de maintenance, 350 000 THB dédiés au remplacement des ampoules anciennes générations du gymnase par des ampoules à LED, cette action pouvant s'inscrire dans le processus de labellisation E3D.

Une refonte du site internet est reprise au budget 2023 telle qu'elle avait été définie au budget 2022, et 70% de son coût total devrait pouvoir être comptabilisé en investissement selon le cabinet d'audit.

Dans le cadre de la reprise des formations régionales, 2.7 millions de THB supplémentaires sont crédités pour la formation, ce qui représenterait potentiellement un volume de plus de 60 personnels pour participer à des sessions de formations dans la zone Asie Pacifique.

	COFI 2021	BI 2022	BI 2023	évolution 2022/2023	Nature de charges
Achats	11,950,696.46	17,623,440.00	21,360,000.00	21.20%	fluides, dépenses d'enseignement,fournitures, informatiques
Sous traitance services extérieurs	16,412,513.69	18,932,000.00	19,081,294.00	0.79%	gardiennage, loyer, maintenance, assurance
Autres services extérieurs	14,091,631.80	24,383,000.00	30,272,550.00	24.15%	honoraires, restauration, communication, formation continue
Impots et Taxes	1,502,044.82	1,335,000.00	1,450,000.00	8.61%	frais liés aux visas, work permitt et taxes

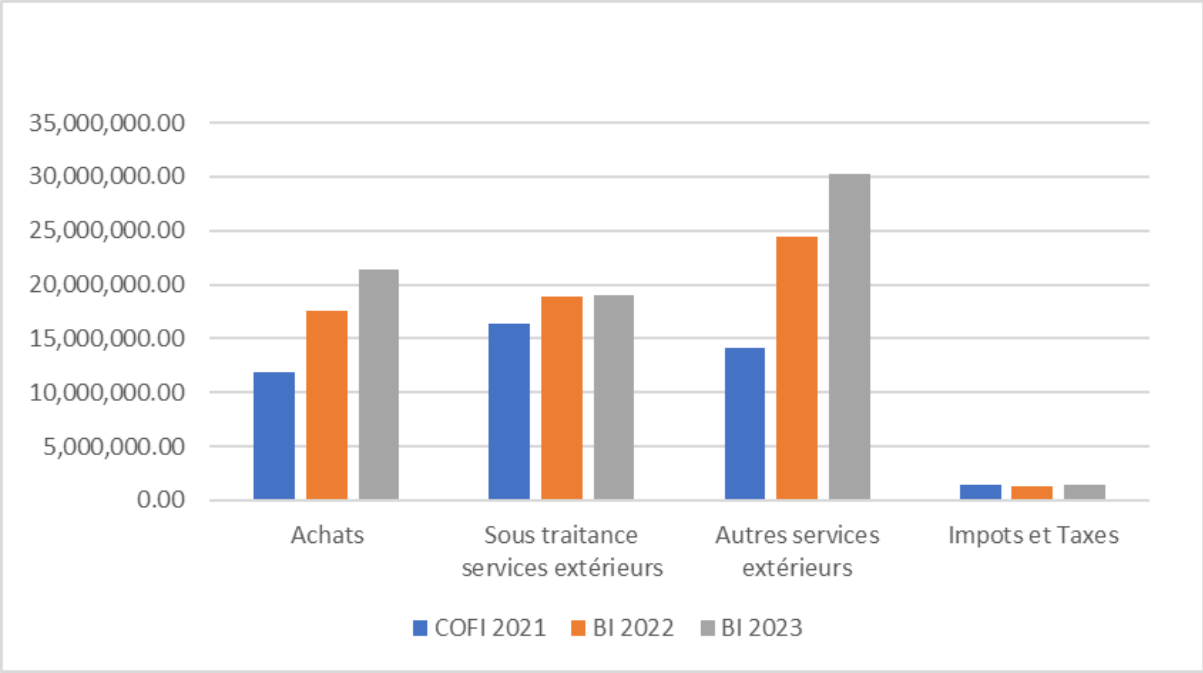

L'augmentation sur les achats correspond à l'augmentation prévisible des coûts d'électricité, des dépenses d'enseignement et des coûts de maintenance, l'équipe technique effectuant plus de réparations en interne.

Les autres services extérieurs augmentent en grande partie du fait des dépenses de restauration (plus il y a d'élèves plus le coût repas facturé par la société de restauration est important). Cela se retrouve également en parallèle dans des recettes qui se retrouvent plus importantes pour la partie restauration. La formation continue se trouve aussi dans cette ligne budgétaire des autres services extérieurs à hauteur de 3 millions de THB.

Les dépenses incluses dans les chapitres "sous traitance et services extérieurs" et les impôts et taxes restent stables.

Principales évolutions des dépenses de personnels

Le budget 2023 prévoit d'accompagner la montée en puissance des nouveaux élèves Thaïs ou étrangers par la création d'un poste supplémentaire à temps complet en Français Langue Etrangère (FLE) pour l'école primaire à la rentrée de septembre 2023. L'effet bénéfique de cette création de poste est que l'intervenant FLE du secondaire qui enseignait ponctuellement au Primaire pourra désormais se consacrer entièrement au secondaire.
Depuis la rentrée dernière un poste en anglais à mi-temps avait été créé au primaire, il passera à temps plein à la rentrée de septembre 2023.

Le budget 2023 prévoit également la refonte du règlement intérieur et une revalorisation des salaires associée, avec une date d'effet à la rentrée de septembre 2023. La masse salariale évolue également du fait de l'ancienneté. A noter, le départ à la retraite d'un collègue confirmé cette année.

M. MONIER souligne également une hausse de 500 000 THB du coût de la couverture maladie de certaines catégories de personnel du lycée. La compagnie d'assurance a augmenté ses tarifs en fonction d'un ratio risque/prime moins favorable pour elle. Le Lycée envisage donc de faire un nouvel appel d'offres pour espérer trouver une nouvelle option moins chère avec les mêmes garanties.

	COFI 2021	BI 2022	BI 2023	évolution 2022/2023	Nature de charges
Contrats locaux	147,906,285.20	163,401,799.00	172,864,608.00	5.79%	Salaires et indemnités, vacations et couvertures sociales
Résidents	45,543,607.75	50,285,662.00	49,709,183.00	-1.15%	Traitements, ISVL et indemnités
TOTAL	**193,449,892.95**	**213,687,461.00**	**222,573,791.00**	**4.16%**	

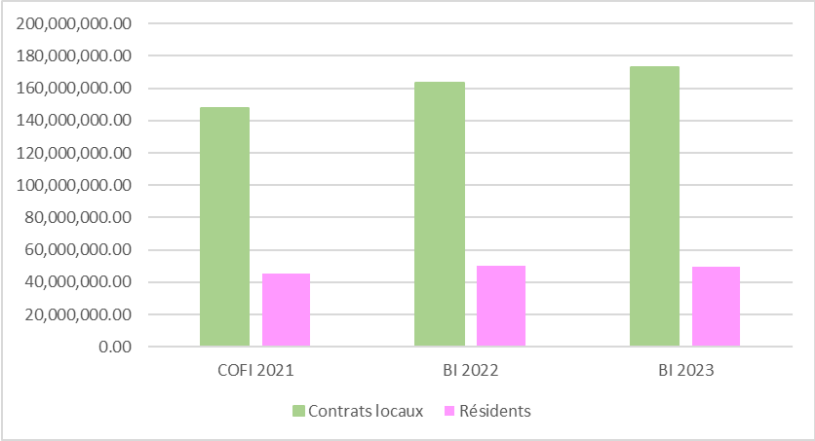

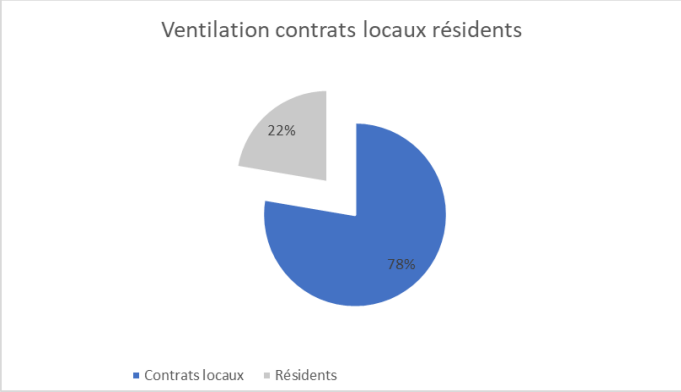

Pour les contrats locaux une revalorisation salariale sera proposée aux représentants des personnels dans le cadre de la refonte du règlement intérieur et une mise en œuvre à la rentrée scolaire prochaine.

La baisse des dépenses de personnel concernant les résidents s'explique par les règles de calcul AEFE qui oblige à considérer le calcul prévisionnel de la masse salariale des résidents à partir d'un taux de chancellerie en vigueur lors de la construction du budget. C'est simplement un effet technique mais pas une baisse en tant que telle, il n'y a pas de suppression d'emploi sur les résidents (23 résidents actuellement).

La répartition est globalement similaire à celle de l'année dernière.

Principales évolutions des autres dépenses

Le montant des bourses correspond au montant alloué par l'AEFE au titre de l'année scolaire 2022-2023 (compensés en recettes pour le même montant) à la date de juin 2022. Il se trouve que cette année, il y a beaucoup de dossiers non déposés et de dossiers en recours. Le montant prévu au budget 2023 ne veut pas dire d'une baisse au final du montant des bourses attribuées par l'AEFE. A la fin de l'année on sera sur des niveaux vraisemblablement supérieurs à ceux constatés au budget.

Une provision pour impayés et une provision pour risque de change sont constituées. Malheureusement malgré tous les efforts de recouvrement des impayés entrepris, des pertes sont constatées chaque année, elles seront normalement dorénavant neutralisées par une provision.

	COFI 2021	BI 2022	BI 2023	évolution 2022/2023	Nature de charges
Abattement sur frais de scolarité	23,473,201.19	24,000,000.00	21,708,069.00	-9.55%	réductions familles et personnel
Contributions sur droits de scolarité	14,684,169.73	15,747,372.00	17,857,000.00	13.40%	contribution AEFE assise sur 6 % des frais de scolarité
Bourses	37,508,482.88	41,297,575.00	34,701,343.00	-15.97%	bourses (montant correspondant au montant attribué en juin)
Intérets d'emprunt	402,936.42	330,000.00	220,000.00	-33.33%	interet d'emprunt
Pertes de change	0.00	0.00	0.00		
Charges exceptionnelles	24,755,782.71	20,500,000.00	24,583,457.00	19.92%	don FFE- créances devenues irrecouvrables
Amortissements et provisions	35,134,301.28	35,000,000.00	44,400,000.00	26.86%	amortissement et provision séverance pay

Les abattements sur les frais de scolarité ont été légèrement baissés en fonction de ce qui est constaté actuellement depuis le début de l'année 2022.

Les contributions sur les droits de scolarité correspondent à la contribution AEFE qui est calculée à hauteur de 6% sur les frais de scolarité, plus les effectifs et les tarifs sont en hausse, plus cette contribution va augmenter.

A noter également la baisse de l'intérêt de l'emprunt, les charges exceptionnelles qui comprennent l'anticipation des créances irrécouvrables qui seront constatées à la fin 2022. Les amortissements et provisions comportent 4 millions de THB pour la Severance pay (réformée l'année passée pour ne concerner que les plus de 50 ans).

Recettes

Le cadrage en recettes part d'une hypothèse d'effectif élèves à 972 au 1er janvier 2023 (chiffrage actuel) et à 980 au 1er septembre 2023. Les frais de scolarité augmentent de 2%, tout comme les tarifs de la cantine (qui n'ont pas évolué depuis 3 ans), et le tarif de l'Association Sportive augmente de 1 000 THB pour chaque type de séquence en septembre 2023.

A la demande des orthophonistes, il y a un seul tarif de 7 000 THB pour les bilans, sans distinction dorénavant du type de bilan. Pour les familles qui le désirent et sous réserve des disponibilités horaires de la psychologue, les familles ont désormais la possibilité de réaliser un bilan WISK pour 18 000 THB (ce type de bilan permet notamment de détecter des signes de précocité intellectuelle).

Nature des recettes	COFI 2021	BI 2022	BI 2023	Variation 2022-2023	Nature des Produits	Commentaires
Prestations de services						
Frais de scolarité	*262,889,867.38*	278,941,722.00	297,617,704.00	6.70%		Augmentation de 2% - Effectif attendu 972 élèves au 1er janvier - 980 élèves au 1er septembre
Frais de demi pension	*7,523,621.16*	15,718,000.00	18,415,000.00	17.16%		Augmentation de 2% - conforme aux effectifs attendus
Droits d'inscription	*33,789,053.76*	32,860,000.00	31,775,000.00	-3.30%		ajustement par rapport au niveau observé, base 205 élèves nouvel inscrits avec tarification complete de 155000 THB
Autres prestations de services	*6,479,220.31*	10,041,012.00	16,800,000.00	67.31%	Produits des activités, AS, AES, aide aux devoirs, orthophonie, section internationale britanique	Tarif unique des AES à 450 THB- tarif unique des AS augmenté de 1000 THB - Tarif unique des bilans orthophonie à 7 000 THB - Bilan WISC 18 000 THB
TOTAL	**310,681,762.61**	**337,560,734.00**	**364,607,704.00**	**8.01%**		
Autres produits des activités annexes						
	3,998,543.28	2,617,539.00	2,580,000.00	-1.43%	locations parking, kiosque, recettes year book, pénalités de retard..	Les recettes du year book envisagées lors de la construction du budget 2022 (et les dépenses aussi) ont été moindre en réalité, baisse de la location du parking
TOTAL	**3,998,543.28**	**2,617,539.00**	**2,580,000.00**	**-1.43%**		
Subventions et dons						
Bourses	37,508,482.88	41,297,575.00	34,701,343.00	-15.97%		
Dons FFE	19,500,000.00	20,500,000.00	20,500,000.00	0.00%		
TOTAL	**57,008,482.88**	**61,797,575.00**	**55,201,343.00**	**-10.67%**		
Produits financiers						
Produits financiers	500,695.92	700,000.00	750,000.00	7.14%		
Gain de change	1,509,443.53					
TOTAL	**2,010,139.45**	**700,000.00**	**750,000.00**	**7.14%**		
Produits exceptionnels						
Quote part des subventions d'investissement		1,860,000.00	2,010,000.00	8.06%		Neutralisation des amortissements des biens financés sur subvention AEFE
TOTAL		**1,860,000.00**	**2,010,000.00**	**8.06%**		
Reprises sur provisions pour risques et charges						
Reprises sur provisions severance day	947,036.16	8,300,000.00	8,975,000.00	7.52%		
Reprise sur provision pour impayés			4,083,457.00			
TOTAL	**947,036.16**	**8,300,000.00**	**13,058,457.00**	**57.33%**		

On note un progrès sur les frais scolaires avec un gain de 35 millions de THB entre 2021 et 2023. Les droits d'inscription reculent un peu par mesure de prudence et pour être plus en cohérence par rapport au point de chute 2022 envisagé au moment de la construction budgétaire.

M. MONIER confirme à M. REYNAUD que les frais de dossiers restent à 5000 THB, et sont valables 1 an.

Les dons FFE sont un jeu "d'écritures" pour prendre en compte l'amortissement des bâtiments qui sont comptablement imputés dans les comptes de la FFE. Les produits financiers concernent essentiellement les revenus des fonds propres destinés au projet immobilier LFIB 2032 qui ont été placés sur un compte d'épargne spécifique garantie en capital.

Les reprises sur provisions comprennent le montant de l'indemnité de départ en retraite et les impayés.

Mme MAMBE GNANDJUE demande des éclaircissements sur les aides aux devoirs visibles à la ligne "Autres prestations de services". M. FENART explique que cela concerne le primaire, les enseignants du primaire prennent en charge des enfants pour de l'aide aux devoirs à hauteur d'une fois par semaine pour chaque niveau de classe. Cette aide aux devoirs est facturée aux familles. Mme MAMBE GNANDJUE rappelle que l'aide aux devoirs est également demandée par les enseignants du secondaire, en particulier pour les collégiens. Un travail sur la mise en place d'une aide aux devoirs au secondaire avait été entamé l'année précédente, mais s'est révélé difficile à mettre en œuvre du fait des emplois du temps très différents à la fois des élèves et des enseignants. Mme BARRET avait alors proposé à ce sujet de faire venir des volontaires en service civique pour des missions de prise en charge de l'aide aux devoirs. M. REYNAUD émet l'idée de proposer de l'aide aux devoirs à distance mais les représentantes des personnels enseignants sont plutôt d'avis que les élèves ayant des difficultés ont aussi et surtout besoin d'une présence à leurs côtés. Un enseignant dédié à ce travail de suivi et de soutien ou une personne en service civique accueillie pour une mission en ce sens serait bénéfique. A la différence des AES, cet accompagnement aux devoirs pourrait être proposé à certains élèves sur demande des enseignants, et non selon la volonté des parents. Pour M. SCHMITT il n'est pas envisageable de créer un poste juste pour faire de l'aide aux devoirs, il ajoute que ce sujet est à traiter en conseil pédagogique et à évoquer avec M. GÉRARD, CPE, et Mme BALBOLIA, Proviseure adjointe.

Résultat

	COFI 2021	BI 2022	BI 2023
TOTAL GENERAL DEPENSES	373,365,653.93	412,835,848.00	438,207,504.00
TOTAL GENERAL RECETTES	374,645,964.38	412,835,848.00	438,207,504.00
RESULTAT	**1,280,310.45**	**0.00**	**0.00**

Dépenses d'investissement

M. MONIER rappelle que pour l'année 2022 les dépenses d'investissements étaient de 7.5 millions de THB, contre 12.4 millions de THB prévus pour 2023. Une ligne est inscrite au budget d'investissements pour des travaux ou des matériels qui seraient à réaliser en urgence sans avoir été prévus au budget initial. Le programme de renouvellement du mobilier des salles de classe du primaire rentre dans sa dernière année. Le conseil des élèves du primaire a aussi demandé deux jeux supplémentaires dans la cour de l'élémentaire.

Nature des Acquisitions envisagées en 2023	
Séparation dans les toilettes collectives à la maternelle	230,000.00
Rénovation des vestiaires du stade d'atlétisme	375,000.00
Rénovation des toilettes F/H à côté de la piscine	680,000.00
Rénovation des vestiaires F/H à côté de la piscine	400,000.00
Installation de toilettes F/H "visiteurs" dans la zone d'accueil Lycée	300,000.00
Installation d'un auvent pour protection contre la pluie battante	110,000.00
Construction de toilettes professeurs entre le gymnase et le fitness room	150,000.00
Création de passages couverts interconnectés entre chaque bâtiments pour eviter la pluie	1,300,000.00
travaux non définis	455,000.00
mobiliers classes (dont renouvellement salles primaire et jeux à l'école élémentaire)	1,000,000.00
matériel équipement informatique	5,961,000.00
refonte site web partie investissement	455,000.00
matériels non définis (remplacement de climatiseurs non réparables par exemple)	1,000,000.00
TOTAL acquisitions 2023	***12,416,000.00***
Remboursement du prêt LFIB	
Montant du capital remboursé en 2023	***4,931,810.00***
TOTAL DEPENSES SECTION D INVESTISSEMENT	**17,347,810.00**

Concernant le matériel informatique, il est prévu le renouvellement des postes enseignants dans chaque salle de classe, ainsi que le développement du réseau wifi.

Le volume final de 17.3 millions de THB (lequel intègre environ 5 millions pour le remboursement du capital de l'emprunt à la maternelle) est similaire au point de chute 2022. Il reste désormais à mettre en place un phasage pour la réalisation de ces travaux.

M. HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL demande si les estimations chiffrées présentées ont été faites en interne ou par des professionnels. M. MONIER répond que c'est le responsable technique qui a fait les estimations.

Fonds de roulement

	COFI 2021	BI 2022	BI 2023
CAPACITE D AUTOFINANCEMENT (CAF)	**35,467,575.57**	**24,840,000.00**	**29,331,543.00**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	16,649,313.21	12,440,300.00	11,983,733.00
NIVEAU DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (a)	**162,419,095.67**	**161,207,605.46**	**173,191,338.46**
FONDS DE ROULEMENT HORS PROVISION	*106,916,737.38*	*106,896,304.46*	*131,412,064.38*

Il avait été décidé l'année dernière en accord avec le Bureau de l'APE que pour la capacité d'autofinancement, une moitié était attribuée en investissements pour l'année en cours et l'autre pour le projet immobilier LFIB 2032. C'est à peu près la logique qui a prévalu pour la construction de ce budget cependant cette année, compte tenu des besoins en informatique notamment, une plus grande partie a été attribuée en investissements, mais l'évolution prévisionnelle du fonds de roulement est sensiblement la même.

Tarifs

A noter, l'augmentation de 2% des frais de scolarité et de la cantine, le bilan unique à 7000 THB pour l'orthophonie et une augmentation de 1000 THB par séquence pour l'Association Sportive (car il y a plus d'inscriptions à des ligues et à des compétitions sportives). Restent inchangés les DPI et les frais de dossier, les tarifs de la Section internationale et du BFI, les tarifs de consultation d'orthophonie, l'aide aux devoirs et les AES.

TARIFS 2023 / 2024 PAR ELEVE A COMPTER DE SEPTEMBRE 2023

Année scolaire 2023-2024	**Montant annuel des frais en Thaï Baht**	
Frais de Scolarité	**Français/Thaïs/Union Européenne**	**Autres nationalités**
	le critère est la nationalité de l'élève	
Maternelle (PS, MS, GS)	**269 900**	**340 400**
Elémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)	**269 900**	**340 400**
Collège (6ème, 5ème, 4ème, 3ème)	**333 700**	**420,200**
Secondaire : Seconde	**350,200**	**440,300**
Secondaire : Première	**353,400**	**444,300**
Secondaire : Terminale	**394,000**	**478,400**
Droit de première inscription (DPI)	**150 000**	
Frais de dossier à l'inscription	**5 000**	
Demi-pension obligatoire de la maternelle à la 3ème incluse, sur inscription pour les lycéens	**Primaire : 21 600**	**Secondaire : 23 200**
Frais liés à la Section internationale Britannique (collège-lycée) et au baccalauréat français international (BFI)	**20 000**	

Frais annexes (en THB)	**Sans distinction de nationalité**
Orthophonie	**BILANS** - langage écrit - langage oral - logico-mathématiques - bégaiement - déglutition - articulation 1 domaine investigué 2 domaines investigués 3 domaines investigués - prix forfaitaire unique de **7 000** **SEANCES** - 30 minutes : **1 300** - 45 minutes : **2 000**
Aide aux devoirs	Par session pour 1 jour/semaine **: 4 000** Par session pour 2 jours/semaine :**8 000**
Activités Extra Scolaires	Par séance d'activité **: 450**
Activités Association Sportive	Cotisations annuelles AS : **7 000** Cotisations annuelles spécifiques AS Basket : **9 000** Cotisations annuelles spécifiques AS Foot : **11 000** Cotisations annuelle AS complète : **13 000**
Bilan WISC (Wechsler Intelligence Scale for Children) Test QI	Bilan complet: **18 000**

M. BERTOUT suggère que soit précisé que l'aide aux devoirs est pour le primaire sur le document.

M. MONIER conclut sa présentation du budget 2023 en rappelant que l'AEFE est aussi un contributeur essentiel pour la construction de ces budgets à travers les personnels mis à disposition, des subventions pour des plans particuliers de mise en sûreté, des bourses, des actions de formation, etc.

M. BERTOUT évoque plusieurs points au nom des parents d'élèves. Tout d'abord, l'APE prend note de l'augmentation de 2% des frais de scolarité, M. BERTOUT revient sur le fait qu'en mars 2021 il avait été convenu dans le cadre de cette plénière que l'augmentation serait limitée à 3% sur 2 ans, les parents s'attendaient donc à 1% d'augmentation. Il alerte sur le fait qu'il y aura des réactions de parents sur la nette augmentation du coût général du LFIB, car les hausses de tarifs ne concernent pas que les frais de scolarité. L'APE demande donc à avoir une visibilité sur les augmentations pour les années à venir, et souhaiterait connaître les montants d'augmentation pour la rentrée 2024.

En deuxième point, M. BERTOUT relève que le prix de l'AS augmente, que les sorties scolaires autour du sport sont relativement chères, et qu'il y a de nombreux retours de parents qui demandent à savoir comment cette AS fonctionne. Il demande à la direction de trouver un moyen pour que les parents de l'APE puissent avoir une interaction avec l'AS. Il remarque également sur les AS qu'il n'y a pas toujours des navettes pour les élèves ni de lunchobxs, et qu'il faut faire attention à ce que le service rendu soit équivalent à la prestation vendue.

En troisième point, M. BERTOUT souligne que pour les parents l'hygiène et la sécurité sont une priorité pour les investissements, et que la rénovation des toilettes par exemple prime sur des investissements en informatique. Il relève également l'absence d'investissements sur la cantine, pour laquelle les parents aimeraient voir plus d'investissements. L'APE souhaiterait que soit revu un arbitrage sur les investissements qui concernent l'hygiène et la sécurité, en tant que dénominateur commun qui touche toutes les familles.

Le DAF répond que des choix ont dû être faits dans le cadre d'une stratégie de pilotage budgétaire et que les dossiers vont être traités de manière progressive.

Mme MONNIER évoque le risque qu'avec ces augmentations il y ait une proportion plus importante de familles en situation d'impayés ou de retard de paiement. Le DAF répond que les familles sont attachées à la scolarité de leurs enfants et que le niveau des impayés a plutôt baissé au cours de ces dernières années, malgré une augmentation des tarifs.

M. SCHMITT remercie le DAF pour son travail sur le budget 2023 qui est la somme de nombreuses contraintes, et qui intègre des dépenses importantes et indispensables tout en limitant l'augmentation des frais d'inscription à 2%.

La Réunion plénière donne un avis favorable pour le budget 2023.

5. COMMISSION COMMUNICATION

M. BERTOUT informe les membres que trois devis d'entreprises candidates pour la vidéo publicitaire du LFIB ont été reçus.

Le cahier des charges du nouveau site internet qui a été validé par la Commission Communication est en cours de traduction en anglais par M. REAUD et sera publié prochainement. Les candidatures à l'appel d'offres seront transmises à la commission communication. Les sociétés seront invitées à présenter leur offre à la commission communication.
Les membres de l'APE souhaitent pouvoir participer avec le LFIB à cet exercice pour cet appel d'offre important en 2023 : montage, relecture, communication, entretien et choix final.

6. COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Aucune nouveauté n'est à signaler pour la commission Ressources humaines.

7. COMMISSION CANTINE

La présentation de la cantine aux parents en présence de la Cheffe d'Epicure a eu lieu le 7 décembre, 33 parents y ont participé. Mme THUAUD fait part des retours de parents qui ont été majoritairement positifs. Leurs suggestions seront présentées en commission Cantine.
L'APE remercie l'administration du LFIB pour l'organisation de cet événement.

La prochaine commission Cantine aura lieu le 9 décembre.

8. COMMISSION AES

La première réunion de la commission AES aura lieu le 15 décembre. Il y sera présenté les AES pour le second semestre. M. BERTOUT rappelle qu'il avait été demandé d'ici là d'avoir une analyse des inscriptions aux AES.

9. COMMISSION TRAVAUX

L'APE souhaite pouvoir organiser une nouvelle réunion avec le Responsable technique et les autres membres du LFIB afin de pouvoir consulter le Logbook sur les restaurations, la maintenance et les projets en cours, ainsi que les travaux prévus ou à prévoir.

L'APE propose également l'organisation d'un audit des bâtiments, dans l'optique d'assister le projet LFIB 2032, qui pourrait inclure via un appel d'offre en 2023 le recours à un

programmiste spécialisé dans les projets d'établissement scolaire. Cette suggestion est prise en compte et sera discutée lors de la prochaine réunion de la commission de travaux.

10. COMMISSION TRANSPORTS

La prochaine réunion de la commission Transport est prévue le 15 décembre, en présence de la société Blue Jade.
Parmi les récents problèmes remontés par de nombreux parents, M. BERTOUT relève les suivants :

- rupture de contrat avec les parents et ses modalités,
- communication avec les parents,
- le GPS ne semble pas encore complètement fonctionner.

11. DIVERS

M. BERTOUT demande à avoir des retours sur la visite du Gouverneur de Bangkok. M. SCHMITT répond que les élèves étaient très satisfaits de cette rencontre, le dialogue a été serein et direct, même si l'établissement aurait bien sûr apprécié plus d'écho de cette visite.

M. REAUD fait ensuite un point sur le projet immobilier LFIB 2032, il souligne que l'Ambassade de France a évoqué cette problématique immobilière auprès du gouverneur il y a quelques mois mais qu'il n'y a pas eu de retour à ce jour.

Les discussions avec les différents propriétaires du terrain actuel sont encore en cours, le LFIB ayant proposé un renouvellement du bail sur la même base de prix actuelle avec une augmentation basée sur un index neutre. Il y a également trois terrains pour construire qui sont considérés comme intéressants pour le moment. Mme LUBIN précise également que des échanges sont en cours avec la BMA pour qu'il soit possible d'avoir connaissance d'établissements publics fermés ou qui vont fermer.

La décision finale pour 2032 sera prise en décembre 2024

12. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE est fixée au mercredi 25 janvier à 14h.